

S'investir ou investir dans la lutte contre le sida au Bénin ? Trajectoires d'entrepreneurs et reconversions associatives

Clément SORIAT



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/faceaface/800>

ISSN : 1298-0390

Éditeur

UMR 912 SE4S

Référence électronique

Clément SORIAT, « S'investir ou investir dans la lutte contre le sida au Bénin ? Trajectoires d'entrepreneurs et reconversions associatives », *Face à face* [En ligne], 12 | 2013, mis en ligne le 21 octobre 2013, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/faceaface/800>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

S'investir ou investir dans la lutte contre le sida au Bénin ? Trajectoires d'entrepreneurs et reconversions associatives

Clément SORIAT

- 1 Depuis la découverte du premier cas de Vih/sida il y a trente ans déjà, la lutte contre le sida a donné lieu un peu partout dans le monde à de fortes mobilisations qui ont mis au premier plan les groupes sociaux directement concernés par cette épreuve sanitaire et sociale. Le sida a ainsi été constitué en problème politique et inscrit sur les agendas des décideurs. Des politiques publiques en la matière se sont structurées. Elles font aujourd'hui intervenir des acteurs diversifiés, à des échelles variées et donnent lieu à des architectures institutionnelles parfois complexes, dans lesquelles les groupes porteurs de revendications se sont intégrés, jouant aujourd'hui un rôle relativement stable dans ce que l'on pourrait qualifier de "gouvernance du sida". Ceci s'inscrit dans une dynamique plus large de "globalisation de la santé", processus résultant de l'« interdépendance mondiale des déterminants de la santé » et de la « circulation mondiale des modèles de santé » (Fassin, 2000 : 95-116). La globalisation de la santé se traduit notamment par la multiplication, ces dernières années, des initiatives mondiales de santé ou *Global Health Initiatives*: *World Bank Multi-Country Aids Program*, *Global Alliance for Vaccines and Immunization*, ou encore *Global Fund to Fight Aids, Tuberculosis and Malaria*. Certains affirment que de telles initiatives tendent à concurrencer voire affaiblir les systèmes de santé nationaux¹. Leurs promoteurs les justifient par l'idée que la santé, même dans ses manifestations les plus locales et contextualisées, est à mettre en relation avec des problématiques mondiales, appelant des réponses internationalisées et "globales", parmi lesquelles la lutte contre le sida nous paraît emblématique. L'Afrique subsaharienne, s'il est encore utile de le rappeler, reste la région la plus menacée par le Vih/sida, comptabilisant en 2010 près de 68 % des personnes vivant avec le Vih/sida (Onusida, 2011 : 1-50). Historiquement, les luttes africaines contre le sida émergent et se déploient à l'interface du global et du local et entraînent une reconfiguration de l'action publique

dans ce domaine, l'Etat n'en étant qu'un « acteur parmi d'autres » (Eboko, 2005 : 351-387). Des fenêtres d'opportunité se sont ouvertes et de nouveaux acteurs sont entrés en scène, comme les organisations non gouvernementales (ONG²) et autres associations locales de lutte contre le sida.

- 2 Cet article est issu d'un travail de thèse interrogeant leur contribution à la lutte contre le sida en Afrique, en s'appuyant sur le cas béninois. Il repose sur une enquête de terrain de type ethnographique³.
- 3 Le Bénin est un pays à « épidémie généralisée de faible prévalence », avec un taux de prévalence estimé à 1,7% (Pnls, 2011 : 1-45). Son engagement dans la lutte contre le Vih/sida s'est traduit par la mise en place en 1987, conformément aux directives de l'Oms, d'un Programme national de lutte contre le sida au sein du ministère de la santé. Le Bénin a fait le choix de la gratuité dans sa politique d'accès aux traitements antirétroviraux (Arv). Parallèlement, trois cadres stratégiques nationaux de lutte contre le Vih/sida et les infections sexuellement transmissibles ont été adoptés pour les périodes 2002-2006, 2007-2011 et 2012-2016. À travers ces documents, le gouvernement béninois entend montrer son adhésion à un certain nombre de prescriptions internationales. On retiendra la promotion du principe de « multisectorialité », la création d'un Comité national de lutte contre le Vih/sida (Cnls⁴) et, pour en revenir aux ONG et associations locales, l'inclusion de la « société civile » dans les programmes de lutte contre le sida. On assiste ainsi à une véritable floraison de ces structures⁵, qui ont pu prendre part à « des mobilisations collectives localisées suivant des répertoires spécifiques de l'action collective » (Eboko *et al.*, 2005 : 5-9). Historiquement, la question de l'accès aux antirétroviraux est sans doute celle qui a donné lieu aux formes de mobilisations collectives les plus remarquables, les associations de personnes vivant avec le Vih/sida ayant alors joué un rôle central. Depuis la gratuité des traitements, d'autres formes de mobilisations sont à l'œuvre, autour de la question de la rupture des stocks d'Arv par exemple. Ces mobilisations reposent sur un nombre restreint d'acteurs « forts », basés à Cotonou et insérés dans des réseaux transnationaux valorisant et encourageant ce type d'actions. Elles véhiculent des discours à teneur politique, s'articulant avec des dynamiques et des enjeux qui dépassent la situation particulière du Bénin, au nombre desquels figure l'idée que la santé doit être appréhendée en termes de droits universels dont une pluralité d'acteurs, publics et privés, seraient garants (ce qui rejoint la thématique de la santé globale). Mais la plupart des acteurs associatifs sont déconnectés de ce genre d'initiatives. Ils sont isolés les uns des autres, pris dans des logiques qui leur sont propres, sans remplir certaines préconditions de l'action collective, liées à la « densité des réseaux de relations » et des « liens de solidarité » (Lagroye et Sawicki, 2006 : 315-330) unissant les acteurs mobilisés. Les mobilisations collectives demeurent donc rares, malgré la multiplication des associations de lutte contre le sida. Ce bref constat ne vise pas à mettre en avant une pathologie associative béninoise, dans le sens où une telle conclusion reposerait sur un présupposé normatif, à savoir qu'un acteur associatif devrait nécessairement prendre part à des mobilisations collectives. Notre propos est plutôt de montrer les limites heuristiques d'une approche en termes de mobilisations collectives pour l'objet qui est le nôtre.
- 4 Plus que de constituer une sorte de « contre-pouvoir » face à un Etat ou des financeurs auprès desquels elles porteraient des revendications, l'hypothèse développée dans cet article est que les associations relevant de la lutte contre le sida apparaissent davantage comme un nouvel enjeu de pouvoir, participant à une reconfiguration de jeux d'acteurs et

de relations de pouvoirs⁶, au-delà même de l'espace de la lutte contre le sida. Ces mécanismes favorisent la consolidation de nouvelles « figures de la réussite » (Banégas et Warnier, 2001 : 5-21) et la redéfinition de la « structure élitare » béninoise (Banégas, 2003 : 38), dont nous retracerons la genèse. Nous verrons que les acteurs associatifs sont avant tout des entrepreneurs (au sens non seulement économique mais également social et politique), qui s'impliquent dans la lutte contre le sida par le biais de processus de courtage. Après avoir précisé ce que nous entendons par là, nous montrerons que la prise en compte des profils et des trajectoires de ces acteurs relativise la dimension stratégique des processus en question et l'importance des marges de liberté qu'ils pourraient laisser supposer.

Retour socio-historique sur la genèse des élites béninoises et émergence des courtiers locaux du développement

- 5 L'émergence d'associations locales impliquées dans la lutte contre le sida se fait dans le sillon des associations locales de développement, dont la création participe d'un mouvement plus vaste de "démocratisation" (Banégas, 1999 : 185-189) et de légitimation de nouveaux *leaders* qui vont coexister et parfois entrer en tension avec d'autres acteurs en position de *leadership*. Le Bénin permet en effet d'observer un "empilement" de positions de pouvoir (Biershenk et Olivier de Sardan, 1998), chaque période de son histoire ayant en quelque sorte "produit" de nouvelles élites qui se repositionnent régulièrement et assurent ainsi leur continuité sur le temps LONG. Une brève synthèse de cette socio-histoire de l'élite béninoise sera ici esquissée, en nous appuyant sur les analyses de R. Banégas (Banégas, 2003 : 36-64). Avant la colonisation, ceux que l'on appelle les "Brésiliens", d'anciens esclaves de retour du Brésil, acquièrent une position centrale dans le circuit de la traite des esclaves et s'imposent comme une nouvelle frange de l'élite béninoise, à côté des élites "autochtones". La colonisation marque la fin de cet équilibre, « en provoquant la désintégration de la monarchie et en favorisant l'émergence d'un nouveau groupe dominant, celui des *akowé* (les « évolués ») » (Banégas, 2003 : 38). Ces derniers adoptent un « style de vie mettant en valeur l'ascension et la mobilité sociale, l'aisance matérielle et les privilèges (belle maison à étage, plusieurs moyens de transport...), et surtout le capital culturel acquis en Europe » (Banégas, 2003 : 40). Ils s'accaparent, au lendemain de la décolonisation, les principales positions politiques de pouvoir. Par la suite, le régime de Mathieu Kérékou entraîne une délégitimation partielle de cette figure telle qu'elle s'était présentée jusqu'alors. Un espace est laissé aux « cadets sociaux » et la ressource prestigieuse du diplôme est dévaluée au profit d'une valorisation du pragmatisme, de ceux qui ont fait "l'école de la vie", notamment dans le domaine du commerce ou dans l'armée. Ceux que l'on appelle les « *akowé* » sont priés de retourner au village, comme en témoigne cette injonction du régime kérékiste : « Intellectuels de tous les villages, rentrez chez vous ! » (Banégas, 2003 : 265) Désormais, l'accès aux ressources externes est conditionné par un certain ancrage local. La conférence nationale de 1990 et la transition démocratique (le « Renouveau ») modifient à nouveau la donne. Les « *akowé* » sont à nouveau perçus comme une figure légitime du pouvoir, en partie du fait de leur capacité à capter les ressources externes en question. Les associations locales de développement (dont la création est autorisée en 1985), partenaires privilégiés des financeurs internationaux, se multiplient. Ces structures vont « consolider la fonction de

médiation des élites lettrées urbaines et transformer l' « évolué » de Cotonou en un *akowé* de terroir, dépendant de ses performances de courtier local de développement » (Banégas, 2003 : 266).

- 6 C'est à cette période qu'émerge la question du Vih/sida. Considérée comme un problème de santé publique, elle est dans un premier temps "confisquée" par le pouvoir biomédical. Puis, à la fin des années 1990, avec la consécration du principe de « multisectorialité » correspondant à une tentative de décloisonnement de cette question (entendue aujourd'hui aussi comme un enjeu de développement), les associations locales de développement entrent dans le jeu. La lutte contre le sida va alors représenter, dans un contexte de « fluidité des positions de pouvoir au plan local » (Banégas, 2003 : 267), de nouvelles opportunités en termes de courtage en développement. Le courtage renvoie plus globalement à la question de la médiation entre des univers institutionnels ou des arènes dont « les règles, les procédures, les savoirs et les représentations peuvent être sensiblement éloignés » (Nay et Smith, 2002 : 1-21). Dans le contexte du développement local en Afrique de l'Ouest, cette activité est mise en œuvre par des courtiers locaux du développement, que l'on peut définir comme « des acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de ce que l'on appelle communément « l'aide au développement » » (Bierschenk et Olivier de Sardan, 1993 : 1-7). Les formes de courtage auxquelles la lutte contre le sida donne lieu au Bénin mettent au premier plan des entrepreneurs d'un genre particulier, à la fois politiques, économiques et sociaux.

La figure de l'entrepreneur dans la lutte contre le sida

- 7 Sans remettre en cause les motivations d'ordre social et l'engagement mis en avant par les acteurs dans les entretiens, notre constat est que ces derniers se présentent plus comme des entrepreneurs que comme des militants. Nos enquêtés appréhendent en général la lutte contre le sida par le prisme de la loi du marché et mettent en avant un discours marchand, ceci pouvant en partie être rattaché à la pénétration du *new public management*⁸ dans le domaine du développement en général et de la lutte contre le sida en particulier. Les expressions suivantes reviennent systématiquement : « gagner » ou « vendre un projet », « offre/demande » (de service ou de projet), « marketing »,... Ils font part de leur sentiment d'être en concurrence sur un marché spécifique et sont amenés à démontrer sans cesse qu'ils font mieux que les autres et qu'ils sont les plus légitimes à recevoir tel ou tel financement. Ainsi en est-il de Stéphane, dont le parcours associatif révèle bien ces logiques entrepreneuriales.
- 8 Après l'obtention au Bénin d'une licence en communication, Stéphane s'expatrie et rejoint son père dans un autre pays d'Afrique de l'Ouest. Celui-ci, fonctionnaire à la retraite, est également un entrepreneur économique de poids dans le secteur de l'immobilier. A son arrivée, Stéphane est embauché par une ONG américaine et prend part à un projet de lutte contre le sida en tant que spécialiste en communication. Après plusieurs années, il décide de revenir au Bénin, où il devient conseiller Vih/sida dans une ONG locale renommée. Il intègre par ailleurs le Comité d'arrondissement de lutte contre le sida (l'échelon le plus décentralisé du Comité national de lutte contre le sida) de son lieu de résidence lorsque ces structures sont créées au début des années 2000. Incontournable dans le paysage associatif local, des notables de son quartier le sollicitent afin qu'il mette en place sa propre ONG, dont ils deviennent les administrateurs. Cette

dernière voit le jour au milieu des années 2000. Pour reprendre une expression fréquemment employée par les acteurs, Stéphane, dans un premier temps, décide d'« investir » dans l'optique d'éveiller l'attention des « partenaires ». Il finance ainsi avec ses propres fonds des activités de sensibilisation au Vih/sida. Peu à peu, il se spécialise dans le dépistage, la prévention et surtout la mobilisation communautaire. Après avoir, selon ses termes, « couru pour trouver des partenaires », il « négocie » progressivement des financements internationaux. Ceci permet à l'ONG, dont il est le directeur, d'embaucher une dizaine de salariés. Simultanément, il investit dans l'immobilier et dans l'hôtellerie (s'inscrivant ici dans une tradition familiale).

- 9 Les formes de courtage observées côtoient des logiques entrepreneuriales au sens économique du terme, avec lesquelles elles présentent des similitudes évidentes.
- 10 Néanmoins, nous estimons que les mécanismes qui amènent un entrepreneur à investir un secteur non commercial est moins le résultat d'un bilan coût/avantage purement rationnel que le fruit de son positionnement et de son parcours particulier définissant en quelque sorte le champ des possibles. En d'autres termes, le choix est ici vu non pas « comme le résultat d'un calcul d'optimisation, mais comme la conséquence d'une posture » (Facchini, 2006 : 263-280). Dès lors, il convient de ne pas réifier les logiques entrepreneuriales, qui ne sauraient être analysées indépendamment des profils et des trajectoires sociales singulières des acteurs qui les mettent en œuvre.
- 11 Nos enquêtes ont de la sorte montré l'hétérogénéité des formes de courtage dont se saisissent maints entrepreneurs, pour des motifs et selon des configurations multiples. Toutefois, nous avons dégagé quelques traits communs. Ils peuvent tout d'abord être vus comme des « *akowés* de terroir », évoqués plus haut. Aussi, d'extraction sociale plutôt aisée, les entrepreneurs entrevus ont en majorité effectué un parcours scolaire poussé. Ils ont généralement fréquenté l'enseignement supérieur ou suivi des formations professionnelles reconnues. Ils accaparent par ailleurs différentes fonctions à responsabilité dans des champs différenciés au sein desquels ils évoluent conjointement. Ils s'inscrivent par conséquent dans un schéma de *straddling* associatif⁹, cumulant leur fonction associative avec des activités à caractère privé ou public. De tels schémas ne sont pas spécifiques au domaine du Vih/sida. Les associations locales de développement offrent depuis leur création « de nouvelles possibilités de chevauchement (« *straddling* ») aux confins de l'économie et du politique, du rural et de l'urbain, du local et de l'international » (Banégas, 2003 : 267). C'est ici faire référence à la multipositionnalité des acteurs associatifs, élément clé dans la compréhension de l'enchevêtrement d'enjeux et de dynamiques auxquels ils sont associés. Les réflexions sur la multipositionnalité invitent le chercheur à ne pas considérer son objet ou domaine d'étude comme un « espace clos » (Nay, 1997 : 39-85). Une analogie peut être établie avec la figure du *Big man* (Médard, 1992 : 167-192), que dépeint J.-P. Daloz : « le *Big Man* [...] se doit de jouer sur tous les registres. Il est parfois bien difficile de déterminer si l'on a avant tout affaire à un *businessman*, à un entrepreneur politique ou à un *leader* à la tête d'une communauté, d'une faction – à plus forte raison si l'on tient compte des ramifications de son entourage » (Daloz, 2006 : 617-623). Les associations locales de développement ont ainsi contribué au repositionnement de certains acteurs (les « *akwoés* ») mis hors-jeu sous Kérékou et à leur investissement ou réinvestissement dans certaines positions de pouvoir. La lutte contre le sida, tout en s'inscrivant dans une continuité par rapport à ce qui vient d'être décrit, présente des spécificités et tend à produire des itinéraires et trajectoires qui lui sont propres.

- 12 Les acteurs associatifs enquêtés sont également fonctionnaires d'Etat, salariés d'organisations ou d'ONG internationales, commerçants, artisans, éleveurs, entrepreneurs dans le bâtiment ou dans l'immobilier, ou encore dignitaires religieux, avec parfois des combinaisons inattendues de telle ou telle activité. Ils ne sont que très rarement élus à une fonction politique. De façon générale, il ressort de nos entretiens une certaine défiance des acteurs associatifs vis-à-vis des partis politiques et de la compétition électorale. Précisons qu'au plus haut niveau de l'Etat, l'actuel Président de la République, Yayi Boni, a été élu pour son premier mandat en mettant en avant la thématique du « changement » et « son expertise gestionnaire, sa probité et son éloignement de la classe politique » (Mayrargue, 2010 : 84-85). De même, dans le milieu associatif, la tendance est plutôt à la professionnalisation et la neutralisation des enjeux politiques. La lutte contre le sida, appréhendée sous un angle essentiellement technique, semble ainsi se focaliser sur l'édiction de normes de prise en charge et de plans d'action, sur la construction d'indicateurs, sur la réalisation d'analyse de situations (enquêtes épidémiologiques,...). Le sida, au Bénin, est présenté comme une affaire de médecins, d'experts et de techniciens de l'action sociale, de planificateurs de projets,... Certes, les organisations internationales insistent sur la nécessité d'une appropriation et d'un *leadership* politique au plus haut niveau de l'Etat. Le chef de l'Etat a d'ailleurs, à plusieurs reprises, témoigné de son engagement en faveur de cette cause (en présidant par exemple la dernière session du Cnls). Mais son engagement reste avant tout symbolique et, de façon générale, les élus ont un rôle limité dans la lutte contre le sida. Les itinéraires des acteurs associatifs de la lutte contre le sida se situent plutôt à la croisée d'espaces sanitaires et sociaux (centres de santé, services sociaux étatiques, services techniques de l'Etat...), associatifs et économiques.

Socialisation et trajectoires d'acteurs associatifs de la lutte contre le sida

- 13 De telles trajectoires sont rendues possibles par des socialisations bien spécifiques, et la constitution d'un capital social particulier, au sens de P. Bourdieu (Bourdieu, 1980 : 2-3). Cette question du capital social est à relier à celle des dispositions (Lahire, 1998 : 53-79). Acquérir les « bonnes dispositions », qui font que les acteurs sont en capacité de s'ajuster, plus ou moins spontanément, aux normes de conduite et de pensée attendues dans l'espace de la lutte contre le sida ne va pas sans se constituer un capital social approprié. Appartenir aux « bons » réseaux permet en effet d'évoluer dans des espaces de socialisation à même de garantir l'incorporation des dispositions spécifiques en question, ayant pour effet de rendre vraisemblable l'investissement dans des activités de courtage. Les acteurs associatifs enquêtés ont ainsi fait état de parents ou d'amis proches inscrits durablement dans l'espace de la coopération internationale ou de la lutte contre le sida. Des contacts répétés avec des acteurs déjà dans le jeu représentent une première approche : les principaux enjeux, stratégies et mots-clés sont assimilés et les acteurs incontournables sont identifiés. Un début d'apprentissage des règles du jeu est en marche et, par le biais des recommandations et des carnets d'adresse, il devient possible d'entrer en contact avec les responsables des entités dans lesquelles les « apprentis courtiers » font leurs premières armes, en tant que bénévoles ou stagiaires dans un premier temps puis parfois en tant que salariés. Cette première socialisation au courtage est l'occasion d'aller plus loin dans l'apprentissage du fonctionnement de la lutte contre le sida, de multiplier

et de capitaliser des rencontres et d'assimiler des savoir-faire (rédiger un projet dont les objectifs et les principes sont en adéquation avec le mandat du financeur potentiel, renseigner des indicateurs,...) et savoir-être (ajuster son langage aux attentes et éveiller l'attention et l'intérêt des financeurs, prendre la parole en public,...) plus spécifiques.

- 14 Le cas d'Aimé va nous permettre de mieux saisir ces mécanismes. Aimé a trente ans et est assistant social de formation. Ses trois années d'études le conduisent à une première approche (théorique) de la gestion de projet et à nouer des liens avec des infirmiers, techniciens de laboratoire ou assistants sociaux. Il effectue des stages dans des centres de promotion sociale (le ministère de la famille et de la solidarité nationale au niveau communal) ou encore en milieu hospitalier. Suite à la validation de son diplôme, un confrère l'oriente vers le directeur d'une ONG locale d'envergure nationale. Il parvient à se faire recruter en tant qu'assistant social dans le cadre d'un projet de lutte contre le sida. Cet emploi l'amène à devenir un interlocuteur privilégié du centre d'écoute et de prise en charge (le Pnl au niveau local) et du centre de promotion sociale de sa ville. Il poursuit l'apprentissage pratique de la gestion de projet, en participant à la rédaction des demandes de financement, en élaborant des rapports de suivi, en étant associé aux missions de suivi et d'évaluation des financeurs, en participant à des réunions internes ou des ateliers publics... Il crée dans le même temps son association, et décroche un financement pour des actions de sensibilisation. Aimé est aujourd'hui employé en contrat à durée déterminée par un centre de promotion sociale, et vient de passer avec succès le concours d'accès à la fonction publique. Son ONG peine à prendre de l'ampleur. Il est contraint d'injecter des ressources personnelles pour garantir le fonctionnement de l'association (achat d'une moto, d'ordinateurs,...). Mais il ne se décourage pas et se montre réactif quand des opportunités de courtage se présentent.
- 15 Aimé, de par son éducation et sa trajectoire sociale, a donc acquis des dispositions et a accumulé un volume de capital social qui a rendu possible ses premiers pas dans le courtage. C'est par la reconversion de ressources extérieures à l'espace de la lutte contre le sida qu'il s'y fait une place.
- 16 Recenser les positions occupées par les acteurs associatifs en dehors de leur appartenance à l'espace de la lutte contre le sida induit des interrogations sur les non-dits politiques de leur implication associative. En quoi la multipositionnalité de ces acteurs leur donne-t-elle accès à des ressources extérieures à la lutte contre le sida reconvertibles dans ce jeu spécifique et, en retour, que retirent-ils du jeu ? Comment les ressources accumulées dans le cadre de la lutte contre le sida sont-elles utilisées dans d'autres espaces sociaux ou politiques et concourent-elles à l'acquisition, la réaffirmation ou le renforcement de positions de pouvoir, et donc à la reconfiguration de jeux d'acteurs et de relations de pouvoir au-delà même de la lutte contre le sida ? Ces préoccupations invitent à replacer les trajectoires des entrepreneurs dans les espaces sociaux et politiques au sein desquels elles prennent forme.

Mettre en perspective les trajectoires des entrepreneurs : la lutte contre le sida, des espaces sociaux et politiques à décroquer

- 17 L'étude des reconversions de ressources d'un espace social ou politique à un autre implique de prendre en compte la « surface sociale » des acteurs étudiés. La surface

sociale d'un acteur est définie comme « la portion de l'espace social qu'il est en mesure de parcourir et de maîtriser en occupant successivement (bien qu'à un rythme souvent très rapide) les différentes positions sociales qu'il serait en droit d'occuper simultanément » (Boltanski, 1973 : 3-26). Plus cette surface est étendue, et intègre des espaces diversifiés et fluides, plus l'acteur est en mesure de jouer de sa position d'interface et d'intermédiaire, facilitant, pour ce qui nous intéresse, les processus de médiation indispensables à la réussite des activités de courtage précédemment évoquées. Or, dans le contexte du Vih/sida, et ce en raison d'une architecture institutionnelle complexe et d'un paysage sanitaire, social et politique relativement morcelé, la capacité de médiation est primordiale. La fonction de mise en relation traditionnellement remplie par les courtiers du développement est en l'espèce essentielle. Les acteurs disposant de ressources particulières liées à leur multipositionnalité sont alors d'autant plus favorisés, voire renforcés.

- 18 Pour illustrer cette dernière affirmation, la situation et le parcours social emblématiques d'Emile seront retracés. Fils d'un tradipraticien (fonction valorisée socialement au Bénin), il a obtenu son baccalauréat. Il bénéficie ensuite de quatre années de formation en agriculture et se tourne vers l'exploitation agricole. Il dirige aujourd'hui une exploitation de plusieurs dizaines d'hectares. De confession chrétienne, il rejoint le mouvement scout dès le plus jeune âge. Actuellement responsable au niveau régional, il organise dans les années 1990 un chantier scout auquel prennent part de jeunes français. Il lie à cette occasion des liens personnels avec l'un d'eux. Celui-ci décide par la suite de créer une association française afin d'agir en direction de la jeunesse béninoise, en partenariat avec une antenne locale dont Emile prend la responsabilité. Ce partenariat donne lieu à la construction d'une école, d'une bibliothèque, d'une salle informatique et plus récemment d'un centre d'accueil d'urgence pour « orphelins et enfants vulnérables » (financé par une fondation d'entreprise française, suite à une entrevue d'Emile avec un responsable de l'institution alors en mission de suivi au Bénin). L'investissement dans la lutte contre le sida d'Emile est progressif et est, selon lui, le fruit d'une rencontre hasardeuse avec une volontaire américaine dans un cyber-café. Cette dernière, enthousiasmée par les projets de l'association naissante, décide de s'investir bénévolement auprès de lui et l'appuie techniquement afin qu'il puisse accueillir « ses propres volontaires ». Il reçoit ainsi au sein de son association de nombreux volontaires, qui montent des projets de sensibilisation et de prévention du Vih/sida et du paludisme et qui organisent des campagnes de dépistage (certains d'entre eux, de retour aux Etats-Unis, fonderont une association et continueront à soutenir ses activités associatives). C'est par ailleurs par leur intermédiaire qu'il développe une nouvelle activité économique : la culture du moringa¹⁰. Fort de son expérience en matière de culture de cet arbre, il est orienté vers une ONG internationale, qui le retient pour la formation d'une vingtaine d'associations de personnes vivant avec le Vih/sida. Emile est convaincu que la culture de moringa est un créneau économiquement porteur. Il confie au cours d'un entretien :

« Avec le moringa, on est sûr d'avoir une ressource financière. Nous avons eu la chance de gagner un projet l'année dernière [...] qui nous a permis d'acheter cinq hectares. La demande dépasse l'offre. Avec les sensibilisations, on est sûr que les gens ont le désir d'avoir la feuille. On n'a pas encore commencé le marketing, sinon on sera saturé. On se lance donc dans la production de l'arbre à grande échelle puis dans la transformation ensuite à grande échelle. »

- 19 Parallèlement, il est mis en contact avec une seconde ONG internationale qui finance aujourd'hui son organisation dans le cadre d'un projet de prévention du Vih/sida et du

paludisme. Les revenus dégagés par ses projets économiques et sociaux lui permettent de renforcer sa position familiale et sociale. Il acquiert une notoriété publique telle qu'il remporte les élections à la fonction politique de chef d'arrondissement¹¹. Enfin, il prend part au comité économique de sa paroisse.

- 20 Ainsi, Emile joue sur plusieurs "fronts", ce grâce à quoi il acquiert des ressources sans cesse réinvesties dans des univers sociaux et politiques qui semblent cloisonnés et qui apparaissent, à bien des égards, interdépendants. La recherche de légitimité est à ce stade essentielle (à côté des bénéfices financiers directs ou des formes de rémunération escomptées). L'acquisition d'une expertise, la "connexion" au réseau de la lutte contre le sida et la capitalisation de partenaires notamment internationaux font que ces acteurs sont perçus localement comme des êtres "exceptionnels", ayant accès à des sphères inconnues, ce qui force le respect et renforce l'autorité dont ils jouissent à la base. D'autre part, s'engager dans la lutte contre le sida, c'est montrer que l'on se soucie du bien-être des populations les plus « vulnérables » et « stigmatisées ». Ceci a pour effet de contribuer à une image positive alimentant popularité et notoriété publique. Enfin, si l'on se place avec F.G. Bailey dans une « vision transactionnelle de la politique »¹², la redistribution d'une partie des bénéfices financiers occasionnés par la captation de financements liés à la lutte contre le sida apparaît comme un élément central. Des groupes (au sein desquels un *leadership* s'exerce) sont qualifiés de transactionnels quand les *followers* (ceux qui soutiennent le *leader*) « *do not feel themselves beholden to the leader or to any cause as a matter of conscience, but evaluate the relationship with the leader on the basis of profit or potential profit* » (Bailey, 2001: 75-80).
- 21 Un renversement de perspective peut alors être opéré car ici, ce qui apparaît comme des ressources, à savoir l'occupation de positions de *leadership* extérieures à la lutte contre le sida, se révèle être aussi une contrainte, puisque le groupe ne permet pas au *leader* d'accumuler des ressources de façon indéfinie. Le *leader* doit rechercher un compromis entre l'équilibre du groupe et la conservation de sa position¹³. Dès lors, il faut être prudent quand on cherche à savoir ce que les *leaders* retirent du jeu (ou plutôt des jeux) auxquels ils prennent part. Reprenant Gellner, T. Dahou estime que « les hommes ne maximisent rien du tout, ni ne cherchent à atteindre un but concrètement identifiable, mais tiennent tout simplement à être intégrés ou à demeurer dans une pièce qui se déroule. Le rôle est sa propre récompense, mais non un moyen pour parvenir à une situation donnée comme fin » (Dahou, 2002 : 499-520). Les acteurs sont insérés dans des « nœuds de relations complexes de solidarité et de dépendance » (Dahou, 2002 : 499-520), de nature non seulement matérielle, mais aussi symbolique ou encore émotionnelle. De même, en vertu de sa fonction de « figuration », « fonction symbolique par laquelle il incarne le groupe », le *leader* « est conduit à articuler et concilier sans cesse les attentes et les exigences diverses et contradictoires de différents groupes d'acteurs situés à l'intérieur et à l'extérieur du groupe qu'il représente » (Nay, 1997 : 11-37). Ceci est parfois générateur de tensions chez les acteurs observés.
- 22 Telle est la situation de Marc, qui a constitué une association par le biais de laquelle il a été en mesure de mobiliser des financements internationaux conséquents (dont certains se sont élevés à plusieurs centaines de milliers d'euros). La mise en place de cette organisation a nécessité des investissements financiers non négligeables qui l'ont contraint à jouer de son rang élevé au sein d'une famille de renom. La famille en question est, précisons-le, impliquée dans des instances politiques et religieuses "traditionnelles". Les financeurs ont enjoint Marc à instituer un système de gestion des ressources

humaines et financières rigoureux et rationnel, proche des organisations occidentales. Ses positions dans des instances familiales et traditionnelles, si elles sont renforcées par ses réussites en tant que courtier, apparaissent également comme une limite à l'accroissement indéfini de son pouvoir. Sa multipositionnalité est en effet source d'injonctions contradictoires. Il reste redevable à l'égard de ces instances, ce qui suppose une redistribution vers ces-dernières d'une partie de ses ressources ou encore le recrutement de certains de leurs membres (parfois incompetents en matière de lutte contre le Vih/sida) dans le cadre de projets spécifiques. De telles pratiques, s'apparentant à du népotisme, sont régulièrement décriées par les financeurs, qui exercent sur Marc des pressions afin qu'il y mette un terme. Pour autant, il ne parvient pas à s'affranchir de ce qui représente pour lui une obligation sociale et, au final, son enrichissement personnel s'avère très relatif (quand bien même ses partenaires occidentaux y verraient une forme de corruption ou de détournement de fonds). Ceci suscite le mécontentement de sa famille nucléaire, qui l'accuse même de s'appauvrir et d'utiliser son capital familial dans des activités dont les bénéfices leur reviennent peu.

- 23 Il est donc difficile de comprendre les processus conduisant à l'occupation de telle ou telle position de pouvoir en circonscrivant son étude aux stratégies des acteurs, dans le sens où celles-ci sous-entendraient une liberté totale et un affranchissement des obligations sociales. Les phénomènes de reconversion, importation et exportation de ressources visant à la stabilisation des positions de pouvoir successives s'apparentent davantage à des tactiques¹⁴, fortement encadrées par les espaces sociaux et politiques dans lesquels elles s'expriment. Ainsi, les acteurs associatifs s'impliquent dans la lutte contre le sida selon des logiques entrepreneuriales et les activités de courtage présentent certes une dimension stratégique indéniable, mais cette dimension s'exprime dans des marges de libertés à géométrie variable, et se réduit parfois à une "peau de chagrin", en fonction du degré de contrainte associé aux trajectoires des uns et des autres. Si la lutte contre le sida favorise l'émergence et la stabilisation d'une frange particulière de l'élite béninoise qui tend à redéfinir certaines relations de pouvoir, l'élite en question n'est pas uniforme, et les acteurs associatifs en position de force dans l'espace de la lutte contre le sida disposent généralement déjà à la base de capitaux considérables. Dès lors, ne peut-on pas considérer que ce qui se joue, dans l'arène particulière que représente la lutte contre le sida, c'est aussi la reproduction et/ou la remise en cause d'inégalités sociales et structurelles plus globales ? Au-delà de ses objectifs sanitaires et sociaux légitimement partagés par tous, et de sa neutralité apparente, c'est tout son usage politique qui apparaîtrait alors.

BIBLIOGRAPHIE

- BAILEY F.G., 2001. *Stratagems and spoils. A social anthropology of politics*, Westview press, Classic reissue.
- BANEGAS R., 2003. *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, Coll. Recherches internationales.

- BANEGAS R. et WARNIER J.-P., 2001. « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, n°82 : 5-21.
- BANEGAS R., MAYRARGUE C., LECLERC-OLIVE M., BIRSCHENK T. et OLIVIER de SARDAN J.-P., 1999. « Autour d'un livre. *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, de Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan », *Politique africaine*, n°74 : 185-201.
- BAYART J.-F., 1981. « Le politique par le bas en Afrique noire : questions de méthode », *Politique africaine*, n°1 : 53-82.
- BIERSCHENK T. et OLIVIER de SARDAN J.-P. (dir.), 1998. *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala.
- BIERSCHENK T. et OLIVIER de SARDAN J.-P., 1993. « Les courtiers locaux du développement », *Le bulletin de l'APAD*, n° 5 : 1-7.
- BOLTANSKY L., 1973. « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, 14-1 : 3-26.
- BOURDIEU P., 1980. « Le capital social », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 31, n°31 : 2-3.
- DAHOU T., 2002. « Entre engagement et allégeance », *Cahiers d'études africaines*, n° 167 : 499-520.
- DALOZ J.-P., 2006. « Au-delà de l'État néo-patrimonial. Jean-François Médard et l'approche élitaire », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n°4 : 617-623.
- EBOKO F., 2005. « Politique publique et sida en Afrique. De l'anthropologie à la science politique », *Cahiers d'études africaines*, XLV (2), n° 178 : 351-387.
- EBOKO F., BOURDIER F., BROQUA C. et FILLIEULE O., 2005. « Cap aux Suds. Une orientation globale de la mobilisation contre le sida ? », *Face à Face*, n° 7 : 5-9.
- FACCHINI F., 2006. « L'entrepreneur politique et son territoire », *Revue d'Economie régionale et urbaine*, n°2 : 263-280.
- FASSIN D., « La globalisation et la santé. Eléments pour une analyse anthropologique », in HOURS B., 2001. *Systèmes et politiques de santé. De la santé publique à l'anthropologie*, Paris, Karthala, Coll. Médecines du monde : 24-40.
- FASSIN D., 2000. « Entre politiques du vivant et politique de la vie : pour une anthropologie de la santé », *Anthropologie et Société*, vol. 24, n°1 : 95-116.
- FOUCAULT M., 2001. *Dits et écrits*, T II, Gallimard.
- LAGROYE J., FRANÇOIS B. et SAWICKI F., 2006. *Sociologie politique*, Presses de sciences po et Dalloz, Coll. Amphi.
- LAHIRE B., 1998. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, Coll. Essais et Recherches.
- MAYRARGUE C., 2010. « Bénin : la démocratie des notables », *Alternatives internationales*, Hors-série n°8 : 84-85.
- MEDARD J.-F., 1992. « Le « Big Man » en Afrique - esquisse d'analyse du politicien entrepreneur », *L'Année sociologique*, n°42 : 167-192.
- NAY O. et SMITH A., « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », in NAY O. et SMITH A., 2002. *Le Gouvernement du Compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Economica.

NAY O., 1997. La Région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques politiques.

ONUSIDA, 2011. Journée mondiale sida. Rapport ONUSIDA.

PNLS, 2011. Rapport de surveillance de l'infection à VIH et de la syphilis au Bénin.

ROBERT C., 2007. « Les transformations managériales des activités politiques », *Politix*, n° 79 : 7-23.

SAWICKI F., « Leadership politique : un concept à remettre sur le métier ? », in SMITH A. et SORBETS C. (dir.), 2003. *Le Leadership politique et les territoires. Les cadres d'analyse en débat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Res publica » : 71-88.

SIMEANT J. et DAUVIN P. (dir.), 2004. *ONG et Humanitaire*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques politiques.

WORLD HEALTH ORGANIZATION MAXIMIZING POSITIVE SYNERGIES COLLABORATIVE GROUP, 2009. "An assesment of interactions between global health initiatives and country health systems", *The Lancet*, Volume 373, Issue 9681 : 2137-2169.

NOTES

1. Pour une analyse documentée des interactions entre systèmes de santé et *Global Health Initiatives*, voir World Health Organization Maximizing Positive Synergies Collaborative Group, 2009 : 2137-2169.

2. La notion d'ONG « s'exprime d'abord en négatif (ce qui n'est pas l'Etat, ni le marché, ni la famille) » (Siméant et Dauvin, 2004 : 9-10).

3. J'ai effectué une soixantaine d'entretiens avec des responsables ou animateurs d'ONG locales et d'associations de personnes vivant avec le Vih/sida, ainsi qu'avec les principaux acteurs politiques et sociaux de la lutte contre le sida au Bénin. J'ai de plus recouru à l'immersion anthropologique et à des observations participantes dans le cadre notamment du suivi et de l'évaluation d'un « projet d'amélioration des conditions de vie d'orphelins et enfants vulnérables » auquel l'association Groupe d'appui et de solidarité (mon employeur via une convention Cifre) a été associée entre 2008 et 2011.

4. Le Cnls est censé assurer un rôle de coordination et de supervision des interventions relevant de la lutte contre le sida.

5. Les associations jouant un rôle dans la lutte contre le sida au Bénin sont pour la plupart impliquées dans des actions de prévention ou de prise en charge « psychosociale ». Le rôle des ONG dans la prise en charge médicale est limité au Bénin, à quelques exceptions près (on pensera médicale).

6. Nous envisageons, avec M. Foucault, le pouvoir comme un phénomène dynamique et diffus, la structuration des relations de pouvoir n'étant pas donnée une fois pour toute et faisant régulièrement l'objet de remise en cause de la part de ceux qui se sentent lésés ou moins privilégiés (résistances au pouvoir). Voir Foucault, 2001.

7. De façon générale, la fluidité du jeu politique semble être la règle au Bénin. Ainsi, à cette fluidité du jeu politique au niveau local répond, au niveau national, « la fluidité des allégeances partisans- le « nomadisme politique » selon une expression locale – et la plasticité des alliances (Mayrargue, 2010 : 84-85).

8. Pour une définition du *new public management*, voir Robert, 2007 : 7-23. Le *new public management*, ou nouvelle gestion publique, est depuis les années 1980 un instrument de réforme, entraînant le transfert de normes issues du monde de l'entreprise à but lucratif et de l'économie

de marché (recherche de l'efficacité, promotion de l'autonomie et de la responsabilité individuelle, importance accordée aux formes organisationnelles et aux procédures et à leur adaptation continue) aux administrations étatiques et aux structures privées à but non lucratif.

9. Cette expression est empruntée à R. Banégas (Banégas, 2003 : 265-274). Le *straddling*, particulièrement étudié par J.-F. Médard et par F. Eboko dans le contexte du Vih/sida, consiste en un « chevauchement d'une sphère à une autre, dans le cadre de contextes où les secteurs 006 : 617-623).

10. Réputées pour leurs vertus nutritives, les feuilles de moringa sont fréquemment utilisées de lutte contre le sida.

11. L'arrondissement est une circonscription administrative des communes, un des principaux niveaux de décentralisation au Bénin.

12. Voir Dahou, 2002 : 499-520. Selon cette conception, « dans le courant des échanges de coaction des règles politiques ».

13. Voir Sawicki, 2003 : 71-88 : « [...] Ce qu'il importe de retenir de l'analyse de F. G. Bailey est sa mise en évidence des différentes contraintes (qui sont en même tant des ressources) que l'existence de son équipe crée pour le leader. En substance, « le but du leader est de conserver à la fois la force de son groupe et la stabilité de sa propre position et avec le moins de frais possibles » (1971, p. 82) ».

14. Pour plus de détails sur la différence entre stratégie et tactique, voir Bayart, 1981 : 53-82 : « En proposant comme « repère théorique » en vue de la compréhension des « arts de faire » populaires « la construction de phrases propres avec un vocabulaire et une syntaxe reçus », M. de Certeau réduit, après d'autres, l'action des groupes subordonnés à une espèce de contrepoint de l'action des groupes dominants: elle consisterait essentiellement à se réapproprier et à détourner les dispositifs du pouvoir, ne serait rien d'autre qu'un « art de faire avec », une « manière d'utiliser » ».

RÉSUMÉS

La lutte contre le Vih/sida a donné lieu à une forme de "gouvernance du sida", qui s'inscrit dans un contexte plus large de "globalisation de la santé". Par ce processus, qui implique des acteurs diversifiés à des échelles variées, des fenêtres d'opportunité se sont ouvertes pour les ONG et autres associations locales. Cet article s'appuie sur une étude de terrain de type ethnographique. L'hypothèse développée est que les associations relevant de la lutte contre le sida apparaissent comme un nouvel enjeu de pouvoir, participant à une reconfiguration de jeux d'acteurs et de relations de pouvoirs au-delà même de l'espace de la lutte contre le sida. Les acteurs associatifs sont plus des entrepreneurs (au sens non seulement économique mais également social et politique) que des militants. Ils s'impliquent dans la lutte contre le sida par le biais de processus de courtage. Après avoir précisé ce que nous entendons par là, nous montrerons que la prise en compte des profils et des trajectoires de ces acteurs relativise la dimension stratégique des processus en question et l'importance des marges de liberté qu'ils pourraient laisser supposer.

The fight against HIV/AIDS has given way to a form of "AIDS governance", which is part of a broader context of "globalization of health". Through this process, involving various actors at various scales, windows of opportunity have been opened for some NGOs and other local

associations. This paper is based upon a field study. We assume that associations fighting against AIDS can be considered as a power stake, taking part in a reconfiguration of actors plays and power relations, even sometimes beyond the fight against AIDS. Associative actors are more entrepreneurs (in an economic, political and social meaning) than activists. They involve themselves in the fight against AIDS through brokerage processes. We will define this concept. Then, by studying the actor's profiles and trajectories, we will show the limits of a purely strategic vision and the margins of freedom that this kind of approaches usually supposes.

INDEX

Mots-clés : Vih/sida mobilisations collectives courtier ONG locales action publique HIV/AIDS
collective mobilizations broker local NGO's public action

AUTEUR

CLÉMENT SORIAT

Doctorant, CERAPS (Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales), GAS
(Groupe d'appui et de solidarité) csoriat@yahoo.fr; clement.soriat@etu.univ-lille2.fr